

approcher. Les Français qui passaient par là levaient leur chapeau à distance, en dévorant leur humiliation.

Faire venir 400,000 étrangers à Paris, pour donner en spectacle la prohibition des hommages rendus à la libératrice de la France le jour de son martyre; voir l'héroïne d'Orléans mise dos à dos avec son insulteur, le valet du roi de Prusse!! ?— Avez-vous qu'on n'est pas fier d'être Français quand on est réduit à un pareil degré de honte, en face de l'univers civilisé; demandez-vous ce qu'ont pensé les Prussiens qui ont été témoins du fait!

Voilà un détail qui n'était pas prévu assurément, dans le programme de cette grande Exposition. Mais il n'en fait pas moins partie, malgré tout, il faut entendre les propos des étrangers pour comprendre à quel degré d'abjection est descendue la France si elle continue de glisser sur cette pente misérable.

Des Anglais qui passaient sur la place des Pyramides au moment où on prohibait l'accès de la statue de Jeanne d'Arc, se sont écriés: "Nous n'aurions jamais cru qu'il y eût tant de Prussiens à Paris!"

Leur mépris pour ce que Voltaire appelait *une grande bassesse*, s'exprime en terme que nous abstenons de reproduire.

Les Prussiens, eux du moins, ont été logiques dans leur hostilité contre nous. A Leipsick et à Berlin on a célébré le centenaire de celui qui fut le courtisan de Frédéric II, l'ennemi déclaré de la France, et on a interdit en Alsace et en Lorraine tout hommage public à Jeanne d'Arc!

De tout ce langage abject et insolent il sortira une grande et sévère leçon pour tous les hommes qui se piquent d'indépendance et d'impartialité: ce sera d'apprendre quel homme fut en réalité ce Voltaire, cet esprit merveilleux mis au service d'une des âmes les plus basses et les plus viles, d'un homme enfin que sa niaise qualifia justement "le dernier des hommes par le cœur."

— A l'occasion du départ de Son Excellence le Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, Lord Dufferin, les deux Chambres de la Législature de Québec lui ont présenté une adresse le 22 juin dernier. Nous croyons intéresser nos lecteurs en la publiant ici. C'est un hommage bien mérité rendu à celui qui laisse dans le pays tant de marques de haute sympathie et de profond attachement à nos grandes institutions de différents genres. Voici cette adresse:

"A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron de Dufferin et Clandeboye de Balleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du très-Illustre Ordre de Saint-Patrice, Chevalier Grand Croix Ordre Très-Distingué de St.-Michel et St.-George et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince Edouard, et Vice-Amiral du Canada et de l'Île du Prince-Edouard.

"Qu'il plaise à Votre Excellence:

"Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, et l'Assemblée législative de la province de Québec, maintenant réunis en session, saisissons cette occasion de vous témoigner notre respect et notre dévouement. Le plaisir avec lequel nous venons offrir à Votre Excellence la bienvenue dans l'ancienne capitale du Canada, est mêlé au regret profond que nous éprouvons à la pensée de votre départ prochain.

"Pendant les années trop courtes de Votre administration, vous avez mis généreusement et sans réserve, toutes les res-

sources de votre cœur et de vos talents, au service du Canada, cherchant toujours à resserrer les liens qui doivent unir, en un seul faisceau, les éléments divers de notre nationalité, nous engageant à mieux nous connaître et à nous estimer mutuellement.

"Plus qu'aucun autre, vous avez contribué à faire mieux apprécier le Canada par le monde civilisé. Partout, sur votre passage de l'Atlantique au Pacifique, vous nous avez laissé des souvenirs qui ne s'effaceront jamais.

"En outre de ces services inappréciables rendus à toute la Puissance, vous vous êtes plu à encourager partout les lettres, les sciences et les arts. La ville de Québec vous doit la conservation de sa couronne de ramparts, dont la vue rappelle aux cœurs de tous les canadiens, les glorieux souvenirs du passé et les devoirs de l'avenir. Vous avez trouvé dans votre imagination des plans dignes de votre grande idée que vous aviez conçue. Votre nom sera attaché à cet ouvrage aussi longtemps que la vieille ville de Québec restera assise sur son trône de rocher.

"En souhaitant la bienvenue à Votre Excellence, nous ne pouvons oublier celle qui s'est rendu, par sa grâce et sa bienveillance, chère à tous les canadiens; la Comtesse Dufferin a conquis tous les cœurs. Nous lui offrons, ainsi qu'à vous-même, nos respectueux hommages, et nous osons nous flatter, que dans les contrées lointaines, où votre brillante carrière pourra vous appeler, le nom de notre province vous rappellera le souvenir d'un peuple dont vous avez su gagner les sympathies et le dévouement."

Voici le remarquable discours prononcé par l'honorable M. Chepleau à la Chambre de l'Assemblée Législative, lors de la proposition de l'adresse que nous venons de lire, par l'Honorable M. Joly, premier ministre:

"M. l'Orateur,

"Je seconde avec empressement la proposition de l'hon. chef du gouvernement. Nous nous associons tous à l'heureuse idée de présenter une adresse à Son Excellence le gouverneur-général à l'occasion de sa visite dans cette ville et de son prochain départ du pays.

"C'est avec un profond regret que nous avons appris que Son Excellence était à la veille de dire adieu au Canada, où il a su gagner tant et de si profondes sympathies.

"Le Conseil législatif et l'Assemblée législative, maintenant réunis en session, obéit au sentiment de l'affection plus encore qu'à celui du devoir en saisissant l'occasion du passage de Son Excellence dans la capitale, pour lui offrir l'expression de leur respect et de leur dévouement.

"Son Excellence a déjà recueilli, dans toutes les parties de cette Province qu'elle a visitées, des témoignages nombreux de l'admiration publique et de la loyauté du peuple envers notre gracieuse Souveraine. Nous désirons, en notre qualité de représentants officiels du sentiment populaire, donner à ces témoignages une sanction éclatante.

"Vice-Roi constitutionnel d'un pays où toutes les croyances et toutes les nationalités se coudoient, Lord Dufferin a pu juger par lui-même et faire comprendre à tous combien il est facile de gouverner lorsqu'on sait unir la bienveillance à la justice, la prudence à la fermeté, et la charité à la munificence, le tact de l'impartialité.

"Son nom restera dans nos annales comme celui qui fut le modèle de ces vertus publiques qui font le bonheur des administrés et immortalisent les gouvernements. Dans cette Province de Québec les descendants des vainqueurs de Carillon vivent en paix avec les arrière-petits-fils des vainqueurs des